Numéro 28 - 1er Avril 2022

Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

Compte-rendu du conseil municipal du 10 Mars

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil municipal du 3 Février, Monsieur Le Maire passe à l'ordre du jour :

Tarifs 2022

Dans un objectif de redressement des finances communales, des évolutions des tarifs communaux sont proposées suivant l'inflation (base de 2,2 % en 2022) et, par simplification, le principe de l'arrondi supérieur ou inférieur à 0,5.

Cela concerne les tarifs cimetière, de location de salles, des droits de place, des photocopies et plastification, du broyage des accotements, de la vente de bois, de terre végétale, de la cantine et de la garderie municipale.

Création d'un tarif de vente de broyat de bois à 26 €/m^3.

L'abonnement annuel à la bibliothèque de 10 € ayant été révisé en 2021 est maintenu.

Tarifs adoptés à l'unanimité.

Avis sur le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Morlaix Communauté, compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, a prescrit l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sur l'ensemble de son territoire.

Le projet arrêté par Morlaix Communauté est exposé lors de la présente séance.

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'émettre un avis sur le projet RLPi de Morlaix Communauté, notamment sur les dispositions du règlement qui concernent directement la commune et d'assortir cet avis d'observations complémentaires.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents, émettent un avis défavorable et complètent cet avis des observations suivantes : une dérogation d'insertion de la publicité en agglomération a été accordée à Plougonven en tant que commune de plus de 1500 habitants. Guerlesquin demande à ce que ce seuil soit rabaissé pour qu'elle puisse obtenir la même dérogation.

Points d'informations

- Ressources humaines : mutation et vacance d'emploi : agent administratif chargé(e) de la gestion comptable.
- Subventions.

Compte-rendu du conseil municipal des Jeunes du 14 Mars

Les membres du CMJ se sont réunis le lundi 14 Mars en présence de Florent LE HERVÉ et de Sonia FLOCH, conseillers municipaux délégués.

- ***Situation en Ukraine :*** Florent et Sonia les ont informé du dispositif de collecte mis en place par le CCAS. Les jeunes souhaitent apporter également leur soutien au peuple ukrainien. Les modalités restent à déterminer.
- ***Mise en place de commissions***

Citoyenneté et cadre de vie (aménagements de la commune, jardins partagés, jumelage) : Elouan CORNIC, Antoine BARETS et Louis ANDRÉ.

Culture et sports (boites à livres, création d'un city park) : Loeiza CORNIC, Louis ANDRÉ, Julien BARETS et Morgan LE HERVÉ.

Environnement (rando déchets) : Maï-Linh ROOSENS, Elouan CORNIC et Louis ANDRÉ.

Aménagement du territoire (boites à livres, déplacements piétons/vélos) : Julien BARETS, Louis ANDRÉ, Loeiza CORNIC et Maï-Linh ROOSENS.

Solidarité (rencontre avec les personnes âgées, actions de solidarité) : Morgan LE HERVÉ, Antoine et Julien BARETS.

- ***Projet de boites à livres :*** L'idée est de fabriquer deux boites, de tailles moyennes, installées au centre commercial du Roudour et devant la Mairie, près de l'abribus. (sous réserve de faisabilité). Les modèles qui pourraient convenir ont été étudiés et le matériel nécessaire à leur réalisation, listé. Reste à obtenir les accords de la Mairie et des co-propriétaires du centre commercial pour les emplacements envisagés. Une idée est venue de proposer également des livres à l'EHPAD lors de passages réguliers des jeunes et ainsi favoriser les échanges entre générations.
- ***Jardins partagés :*** Elouan, Morgan et Maï-Linh étaient présents en tant que représentants du CMJ à la réunion du 12 Mars au cours de laquelle ils ont pu donner leurs idées de verger, prairies fleuries, mise en place de ruches…

Pour terminer cette réunion, les jeunes ont posé à la salle du Conseil, revêtus de leur écharpe.

Prochaine réunion : lundi 25 Avril à 18h, en Mairie

Commémoration du 19 Mars 1962

La Municipalité et les membres du comité local de la FNACA ont donné rendez-vous aux Guerlesquinaises et Guerlesquinais à la stèle du 19 Mars 1962 où s'est tenue la première partie de la commémoration du 60ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.
Après un dépôt de gerbe, Loeiza CORNIC, représentante du Conseil Municipal des Jeunes, a lu un poème de Lucien ORSANE, en hommage à un camarade, décédé en opération, auquel il a souhaité associer toutes les victimes de la guerre d'Algérie.
La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts avec un nouveau dépôt de gerbe.
Louis ANDRÉ, membre du CMJ a ensuite procédé à la lecture de l'ordre de cessez-le-feu du Général AILLERET et Pierre MAUGÈRE, Secrétaire du comité local de la FNACA, au message du comité national.
Monsieur le Maire a fait part du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.
La médaille « Croix du combattant » a été remise par Monsieur le Maire à Joseph PHILIPPE, arrivé en Algérie en 1963 en tant qu'aide mécanicien auto où il restera près de 5 mois.
Le comité de la FNACA a fait appel cette année à un membre du CMJ comme porte-drapeau. Elouan CORNIC a rempli ce rôle et a procédé en temps voulus aux saluts aux drapeaux.
La Marseillaise a clôturé la cérémonie.
Un vin d'honneur était offert par la Municipalité et le comité local de la FNACA à Porz ar Gozh Ker.

Jardins partagés : Pose des premiers jalons

Une réunion avec les intéressés s'est déroulée le 12 Mars. Le dossier est principalement suivi par Hervé TILLY, conseiller municipal délégué, en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes.
Trois terrains susceptibles d'accueillir les jardins partagés ont été répertoriés, l'un en contrebas de l'EHPAD, un autre situé en bordure de la caserne des pompiers et un troisième situé face à l'école Saint-Joseph. Le premier, vaste, bien situé et bien exposé tout en présentant un intérêt pour les résidents de l'EHPAD, a la préférence des élus mais Édouard TROLES, adjoint au maire doit étudier la faisabilité de son utilisation.
D'autres projets pourraient y être adjoints comme un cheminement doux entre les écoles et le complexe sportif et la création d'un espace d'éco-pâturage.
Les élus, Christiane DUGAY et Chantal COLLÉOU, adjointes au maire, Hervé TILLY et Laurence LE ROY-TASSEL, conseillers municipaux, se sont rendus à Tréguier pour observer leurs installations de jardins partagés. Première constatation, les jardiniers de Tréguier bénéficient d'installations fournies au départ par la commune : terrain mis à disposition, abri de jardin sous clé, collecteur d'eau de pluie, outillage mis en commun, station de compostage.
Une association d'utilisateurs a été créée avec un règlement intérieur et des modalités de gestion et d'utilisation. Ils ont reçu l'appui de l'association « Vert le jardin » qui a pour objet de développer et faire la promotion des jardins et composts partagés.
Deuxième constatation, le bouche à oreille fonctionnant, le nombre de personnes intéressées s'est rapidement accru passant de 10 parcelles cultivées en 2017 à 23 en 2019.
Christiane DUGAY et Hervé TILLY ont indiqué qu'ils se rendraient à l'EHPAD afin de discuter des modalités de mise à disposition du terrain avant de fixer un autre rendez-vous aux participants.
Chacune des personnes présentes a fait part de ses motivations :
Simone LE CAM est venue proposer de mettre immédiatement à disposition des personnes intéressées le grand jardin situé à l'arrière de sa maison à Keravel ainsi que son outillage.
Elouan, Morgan et Maï-Linh étaient présents en tant que représentants du CMJ. Elouan a notamment précisé son intérêt pour la création d'un verger collectif, idée qui a obtenu l'assentiment des personnes présentes.
D'autres ont fait part de leur intérêt pour un projet qui leur permettrait d'assurer la culture de légumes qu'ils ne peuvent entreprendre en ville ou par manque de terrain. Une idée d'une mise en culture d'un terrain consacré à la culture collective des pommes de terre a aussi été émise.

Nota : La commande de graines dans le cadre de l'opération ***« Fleurissons nos rues »*** *initiée par les Petites Cités de Caractère sera prochainement livrée. Nous vous en informerons afin que vous puissiez nous faire part de votre intérêt à récupérer des graines pour fleurir vos pas de portes en centre-ville.*

La Mairie recrute un.e adjoint.e administratif.ve

Sandra ANDRÉ a été reçue au concours de Rédacteur territorial et a obtenu sa mutation dans une nouvelle collectivité comme Secrétaire Générale de Mairie. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette belle évolution de carrière, bien que nous regretterons son départ de la Mairie de Guerlesquin.
Aussi, la Mairie recrute un.e adjoint.e administratif.ve pour un 3/4 temps.
Voici la description du poste à pourvoir :
Suivi comptable des différents budgets en lien avec la Directrice Générale des Services (DGS), les élus, la trésorerie, les prestataires et partenaires de la collectivité, assistera administrativement la DGS dans la préparation et l'élaboration budgétaire, déclaration et suivi des déclarations aux organismes sociaux non déclarés dans la Déclaration Sociale Nominative (DSN) mensuelle, facturation cantine, garderie, périscolaire et extrascolaire, suivi des régies photocopies, bibliothèque, banque alimentaire, en lien avec les régisseurs suppléants, cimetière, renfort et remplacement ponctuel sur l'accueil du public dans le cadre de l'obligation de continuité du service au public.
De plus amples renseignements sur les missions et le profil demandés sont disponibles sur la « Bourse de l'emploi » du Centre de Gestion du Finistère.
Les candidatures seront adressées à l'attention de Monsieur Le Maire ***jusqu'au 4 Mai***, par mail à : mairie@guerlesquin.bzh ou par courrier, accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation.

Centre de loisirs des vacances de Pâques

Le centre de loisirs des vacances de Pâques accueillera les enfants de 3 à 12 ans ***du lundi 11 au vendredi 15 Avril et du mardi 19 au vendredi 22 Avril***, de 9h à 17h30 avec une possibilité d'accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h30.
Les enfants pourront être inscrits à la journée, à la demi-journée avec repas ou à la demi-journée sans repas.
La grille tarifaire ainsi que la fiche d'inscription sont à votre disposition en mairie. Attention, les tarifs ont évolué.
Les animatrices proposeront de nombreuses activités variées et adaptées à l'âge des enfants sur le thème de Pâques et du printemps.
Voici quelques exemples d'animations qui seront mises en place :
Semaine 1 - Pâques : Décorations d'œufs, réalisation de poules, d'oiseaux rigolos, de lapins, de marque-places, cuisine, chasse à l'œuf, projection du film « Hop »…
Semaine 2 - Le printemps : Réalisation d'un cadre floral, de papillons attrape-soleil, de fleurs en papier de soie, de masques fleurs, jardinage, cuisine, maquillage… et pour terminer de façon festive la semaine, boom.
Les inscriptions sont prises au plus tôt en Mairie au 02.98.72.81.79.
Attention à la réservation des repas 48h à l'avance.

Petit Tour de France : Inscriptions ouvertes

Comme chaque année, la commune de Guerlesquin engage une équipe de jeunes au Petit Tour de France qui se déroulera ***à Morlaix le lundi 6 Juin 2022*** (Lundi de la Pentecôte).
Si votre enfant a entre 8 et 10 ans et a envie de participer à cette grande fête du vélo, vous pouvez l'inscrire en Mairie ***jusqu'au lundi 11 Avril***.
Ambiance et récompenses assurées !

Équipe 2019

Point sur les travaux

Tests à la fumée du 4 au 15 Avril
Dans le cadre du diagnostic du réseau d'assainissement de la commune, le bureau d'étude RPQUEAU va réaliser des tests à la fumée du lundi 4 au vendredi 15 Avril ***sur l'ensemble de l'agglomération.***
Le Centre d'Incendie et de Secours et la Gendarmerie ont été avisés de cette opération.

Abords de la RD42, du 11 Avril au 27 Mai
Dans le cadre de l'implantation d'un parc éolien au lieu-dit Goasivinec Huella, un arrêté temporaire des Routes Départementales porte sur la réglementation du stationnement et de la circulation sur la portion de la RD42 à hauteur du lieu d'implantation. Aussi, ***du 11 Avril au 27 Mai***, les prescriptions suivantes s'appliquent :

- Dépassement des véhicules autres que les deux roues interdit,
- Vitesse maximale : 50 km/h,
- Stationnement des véhicules interdit (sauf véhicules de chantier, de secours et du Département),
- Circulation alternée par feux de 8h à 18h lorsque les travaux sont effectués aux abords de la voie.

Cohésion sociale

Urgence solidarité Ukraine

Une réunion s'est tenue le 9 Mars à l'initiative de la Municipalité et du CCAS pour mobiliser les Guerlesquinaises et Guerlesquinais à une collecte en faveur du peuple ukrainien. Celle-ci a connu un véritable succès. Cet élan de solidarité a permis de composer de nombreux colis durant les 5 permanences qui ont eu lieu dans les locaux de l'hôtel d'entreprise Red- Eo mis à la disposition de la commune gracieusement par Morlaix Communauté jusqu'à fin Mars. La collecte portait essentiellement sur des produits d'hygiène pour adultes et enfants, du lait maternalisé, des produits médicaux, des couvertures, de la literie, des vêtements chauds qui ont été aussitôt triés et mis en cartons.

Un premier envoi a été réalisé par des bénévoles et des membres du CCAS à Plouigneau dans l'entrepôt mis à la disposition des communes du territoire de Morlaix ; la Mission Solidarité Ukraine pilotée par Morlaix Communauté en collaboration avec la Préfecture, la Protection Civile et l'AMF s'est chargée de la logistique, et la première livraison est arrivée à Mielec en Pologne le 22 Mars après 2 300 km de route.

Il est possible de poursuivre les dons de produits de première nécessité, ceux-ci sont à déposer à la Mairie aux horaires d'ouverture.

Je remercie chaleureusement les nombreux donateurs, les élus, les membres du CCAS et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette initiative.

Christiane DUGAY
Adjointe aux affaires sociales

Dispositif « Vas-y » : Conférence « Pour un bon usage du médicament »

En partenariat avec la commune de Guerlesquin, le dispositif « Vas-Y » de la Fondation ILDYS, soutenu par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental du Finistère, propose une conférence sur les questions liées à la prise des médicaments.

Dès 65 ans, l'organisme est plus sensible, l'élimination des médicaments devient plus lente et les effets indésirables liés à la prise de plusieurs médicaments augmentent avec l'âge. On parle alors de iatrogénie médicamenteuse. Dans 10 à 20 % des cas, elle peut nécessiter une hospitalisation. Les médicaments ne s'utilisent donc pas de façon anodine. Dans la majorité des cas, les effets secondaires peuvent être évités.

Afin d'améliorer ses connaissances sur l'usage du médicament, d'être sensibilisé sur les risques d'accidents médicamenteux, les Docteurs Marion BUYSE, pharmacienne de la Fondation ILDYS et Véronique LE FLOCH, pharmacienne à Guerlesquin, apporteront informations et conseils tout en répondant à vos questions. Cette conférence gratuite, intitulée « Pour un bon usage du médicament » se déroulera ***mardi 26 Avril à 14h30 à l'espace Porz ar Gozh Ker***. Masque recommandé.

Événements

5ème Biennale internationale Breizh Aquarelle du Pays de Morlaix

58 aquarellistes, 6 carnettistes des cinq continents et un sculpteur (Jean-Paul MELINE) ont été invités à l'occasion de cet événement culturel du Pays de Morlaix qui se déroule ***du 2 au 24 Avril*** sur deux sites d'exposition : les Halles de Guerlesquin et l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs. Au total, plus de 500 œuvres seront présentées.

La Biennale internationale d'aquarelle c'est aussi de nombreuses animations proposées par l'association Breizh Aquarelle : stages, conférences, rencontres avec les artistes, démonstrations dans une salle de spectacle dédiée de 300 places, retransmises en direct sur écran géant.

Les Halles à Guerlesquin seront le cadre de démonstrations plus intimistes et le lieu de présentation de matériels beaux-arts et de conférences. Des démonstrations en plein air sur le marché de Guerlesquin sont également programmées.

Toutes les infos et le programme complet se trouvent sur le site : https://biennaleinternationalebreizhaquarelle.com/

Exposition ouverte tous les jours de 11h à 18h30. Entrée gratuite.
Boutique - salon de thé.
Possibilité de visites pour les groupes.
Tél : 02.98.67.97.19 ou 06.22.60.30.77
gillesbrunerie@orange.fr

L'heure du conte le 12 Avril : Joyeuses Pâques !

Mardi 12 Avril, de 15h à 16h, les bénévoles de la bibliothèque invitent les enfants de 4 à 10 ans à un temps de lecture autour du thème de Pâques. Nul doute que le lapin de Pâques y fera son apparition et qu'il sera certainement question de… chocolats. Un petit goûter en fin de séance récompensera les enfants pour leur attention.

Animation gratuite.

Services techniques

Désherbage

Depuis déjà quelques années, la commune pratique le « zéro phyto » dans ses espaces publics et fait appel à des méthodes de désherbage alternatifs : désherbage manuel, thermique à eau chaude ou au gaz. Désormais, les végétaux sauvages et herbes folles apparaissent plus régulièrement au bord des trottoirs, dans certains caniveaux, et interstices ici ou là.

La végétation spontanée n'est pas synonyme de mauvaise herbe et le désherbage absolu est loin d'être un bienfait.
Du fait de l'augmentation des coûts des carburants et du gaz, les opérations de désherbage et d'entretien des trottoirs seront réduites, espacées dans le temps et organisées selon un ordre de priorité en fonction des secteurs.

Les herbes risquent de se trouver un peu plus présentes. Cela peut être l'occasion pour les habitants, en fonction de leur importance, variété ou apparence, de les laisser pousser le long de leur propriété ou, s'ils les estiment trop envahissantes, de les supprimer dans l'attente du passage des services techniques tout en adoptant des techniques d'entretien respectueuses de l'environnement.

Vente de broyat de bois

Le broyat consiste à réduire sous forme de copeaux les déchets verts issus de la taille et de l'élagage. Il peut être utilisé comme paillage afin de diminuer les arrosages et donc réduire la consommation d'eau, ou pour limiter l'utilisation des désherbants et autres produits chimiques.
Les services techniques de la commune ont procédé à du broyage.

Un stock de broyat peut être proposé à la vente de manière régulière au tarif de 26 €/m^3.
Il est à retirer sur rendez-vous aux services techniques au 06.64.80.45.87.

Vie économique

Taxi LE GOFF : Présentation des repreneurs

À partir du 1er Avril, les taxis Jean-Michel LE GOFF, changent de nom pour devenir « AJ Taxi », Jean-Michel LE GOFF ayant fait valoir ses droits à la retraite.
Les nouveaux dirigeants sont :

- Anthony PÉRON, originaire de Plougonven, 33 ans, salarié de Jean-Michel depuis 6 ans.
- Julien MORVANNIC, également originaire de Plougonven, 33 ans, gendre de Jean-Michel. Jusqu'à présent chauffeur poids-lourds, il a suivi une formation de taxi depuis 2020.

Ils reprennent l'activité sur les communes de Guerlesquin et de Plougonven et assurent 7/7 jours le transport VSL (transport normal par Véhicule Sanitaire Léger) et TPMR (véhicule adapté pour le transport des personnes à mobilité réduite, en fauteuils roulants avec rampe d'accès).
« AJ Taxi » est conventionnée avec la Sécurité sociale.

Contact :
Tél : 06.86.86.29.30 ou 06.09.30.17.59

Les Délices de Satu : Food truck de spécialités turques

Satu OZKAYA, 47 ans, réside à Plougras mais est arrivée à Guerlesquin en 1975. Elle a travaillé à partir de l'âge de 16 ans à l'usine TILLY, pendant environ 30 ans et a été licenciée en 2018 suite à la fermeture de l'entreprise. Après plusieurs emplois, elle a souhaité se reconvertir en créant son food truck de spécialités turques qui vous permettront de découvrir de nouvelles saveurs. Satu cuisine régulièrement ces plats pour sa famille et ses amis puisqu'on ne les trouve pas en Bretagne.
Elle propose notamment :

- Des pide et lahmacun, dont la pâte est faite maison et garnie de différents produits cuits au four, dorés au beurre breton.
- Des baklavas (spécialités sucrées), pâte faite maison, étalée très finement et garnie de noix concassées, arrosée d'un sirop. Vous trouverez sur la page Facebook « Les Délices de Satu » une vidéo de la confection de cette recette.

Satu tient à remercier toutes les personnes qui l'ont soutenue et encouragée dans son projet : ses amis, sa famille et en particulier son frère Murat.
Elle sera présente sur la place de l'église de Guerlesquin ***les vendredis et dimanches soirs à 19h et le lundi matin sur le marché.***

EHPAD Résidence du Guic

Offres d'emplois : Aide-soignant et cuisinier-officier

La Résidence du Guic recherche :

- ***Un aide soignant ou agent de soins*** (H/F) en CDD de 3 à 6 mois renouvelable. Poste sur 28h mais avec des heures complémentaires régulières. Diplôme aide soignant ou non. Débutant(e) accepté(e).
- ***Un cuisinier-officier*** (H/F) en CDD de 6 mois renouvelable. Temps non complet de 0,90 ETP avec possibilité d'heures complémentaires.

Demandes d'informations complémentaires, fiches de postes et candidatures à :

Résidence du Guic
12 Hent ar Stoup - 29650 Guerlesquin.
Tél : 02.98.72.82.49
Courriel : residence.guic@orange.fr

Vie associative

Union Locale des Commerçants et Artisans : De retour !

L'Union Locale des Commerçants et Artisans s'est retrouvée mardi 15 Mars afin de relancer l'association avec, au programme :

- ***Renouvellement du bureau :***

Jean-Louis TILLY : Président
Manée CALLAREC : Vice-Présidente
Claire BOULANGER : Trésorière
Mickael BRIFFAULT : Trésorier adjoint
Agnès PENE : Secrétaire
Cyrielle MOY : Secrétaire adjointe

- ***Actions et animations à prévoir :***

Soutien à l'Ukraine avec un don de 500 €.
À la suite de cette assemblée générale, une réunion entre l'ULCA, la mairie et le comité des fêtes s'est déroulée car une motivation particulière pour dynamiser la commune après ces années particulières, dues à la crise sanitaire, se fait sentir comme l'envie de se retrouver et de partager des moments de convivialité.
Animation commerciale, du 11 au 19 Juin avec un lot à gagner chez chaque commerçant et artisan adhérent à l'ULCA
Journées des plantes les 10 et 11 Septembre
Tous engagés pour Guerlesquin !

Guic'Anim : Loto le 3 Avril

L'association « Guic'Anim » intervient dans le but de rompre l'isolement et de créer du lien social avec les résidents de l'EHPAD de la Résidence du Guic, en collaboration et complémentarité avec l'équipe professionnelle.
Elle propose des activités et échanges réguliers avec les résidents.
L'association organise ***dimanche 3 Avril, à 14h à la salle Plijadur*** un super loto : plus de 2 600 € de bons d'achats et de nombreux autres lots sont à remporter.

La carte : 3 €
Les 3 cartes : 8 €
Les 7 cartes : 15 €
Buvette et restauration sur place.

Société des Courses de Guerlesquin : Assemblée générale le 25 Mars

52 personnes ont assisté à l'assemblée générale de la Société des Courses Hippiques de Guerlesquin qui se tenait vendredi 25 Mars à la salle Plijadur.
En préambule, le Président, Erwan TILLY, a rendu hommage aux deux membres de la Société des Courses disparus en 2021 et a demandé à respecter une minute de silence en leur mémoire.
Puis, il a rappelé qu'en 2021 la Société des courses de Guerlesquin a accueilli la journée des courses de Plestin-Les-Grèves. Au total, 3 journées de courses, malgré la pandémie, se sont tenues à l'hippodrome de Guerlesquin. Celles-ci se sont d'ailleurs très bien déroulées avec 4 courses de trot et 3 courses de galop pour Plestin et pour Guerlesquin, 8 courses de trot le dimanche, 4 de trot et 3 de galop le lundi, avec une affluence des grands jours le dimanche.
Le Trésorier, Paul HÉLARY, a annoncé des finances très saines et un résultat d'exploitation positif.
Concernant les investissements, la Société des Courses Hippiques de Guerlesquin a poursuivi sa politique très volontariste en la matière. Elle a sécurisé les abords de ses boxes par la pose de mains courantes et de lices en plastique ainsi que la réfection de son rond de présentation, également par la pose de lices et de mains courantes.

Une sortie à l'Ile de Bréhat

54 personnes, membres de la Société des Courses et bénévoles ont participé à la sortie organisée à l'Ile de Bréhat. Sortie studieuse en début de journée avec la visite du musée Milmarin et plus festive ensuite avec le déjeuner, la visite de l'ile et le casse-croute une fois de retour à Guerlesquin.
Pour la saison 2022, deux réunions sont au programme les 24 et 25 Juillet.
Le Président a remercié les sponsors pour leur générosité ainsi que la Mairie pour son aide.
Le Président remercie très sincèrement tous les bénévoles pour le travail accompli dans des conditions très particulières.

Élections présidentielles des 10 et 24 Avril : informations

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, vous pouvez donner une procuration à un autre électeur de votre choix.

Depuis le 1er Janvier 2022, il est possible de donner procuration à un mandataire même s'il habite dans une commune différente que celle de son mandant. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans la commune du mandant pour voter.

La demande de procuration peut être effectuée :

- En ligne, sur le téléservice Maprocuration, disponible sur le site : www.elections.interieur.gouv.fr, demande qu'il convient ensuite de faire valider dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.
- En faisant valider le formulaire (Cerfa papier) dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire Cerfa n°14952*03 de demande de vote par procuration, soit obtenir et remplir un formulaire sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître votre Numéro National d'Électeur ainsi que celui de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur la carte électorale de chaque électeur et peut être retrouvé directement en ligne sur : www.elections.interieur.gouv.fr.

Pièces d'identité acceptées au moment du vote

Pour pouvoir voter, vous devez prouver votre identité. Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote (arrêté du 16 Novembre 2018) sont les suivantes :

· Carte nationale d'identité ;
· Passeport ;
· Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
· Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
· Carte vitale avec photographie ;
· Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
· Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
· Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
· Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
· Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ou, jusqu'au 19 Janvier 2033, permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 Janvier 2013 ;
· Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
· Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Les mesures et gestes « barrière » lors des opérations de vote

Le lavage des mains est une mesure barrière essentielle pour les membres du bureau de vote et les électeurs. Un point de lavage au gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie de la salle.

Le port du masque n'est plus obligatoire pour les électeurs présents dans le bureau de vote. Il demeure fortement recommandé pour :

- Les personnes âgées, immunodéprimées, malades chroniques et fragiles et pour leurs aidants,
- Les personnes symptomatiques,
- Les personnes à contact à risque,
- Les cas confirmés de personnes atteintes du covid-19, jusqu'à 7 jours après leur sortie d'isolement.

Les membres du bureau de vote peuvent demander aux électeurs portant un masque de le retirer brièvement, seulement si cela s'avère nécessaire à la vérification de leur identité.

À noter :
Les élections se déroulent à la salle du Conseil à l'espace de Porz ar Gozh Ker.
Le scrutin est ouvert de 8h à 19h.

Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Édouard TROLES, du vendredi 1er au lundi 4 Avril
- Éric CLOAREC, du vendredi 8 au lundi 11 Avril
- Christiane DUGAY, du vendredi 15 au mardi 19 Avril
- Éric LE SCANFF, du vendredi 22 au lundi 25 Avril

L'élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

4 Mars : Yves LE VOT
6 Mars : Marcelle DELEPLANQUE veuve TILLY
12 Mars : Auguste LOZAC'H
26 Mars : Yvette DISEZ veuve LE JEUNE

Information Morlaix Communauté

Vous avez un projet d'accession à la propriété en centre-ville ou centre-bourg ? Le dispositif « Accédez, on vous aide ! » est fait pour vous.
Un dispositif d'aide à l'accession à la propriété est proposé par Morlaix Communauté afin d'accompagner les familles souhaitant acheter un logement ancien situé dans le parc immobilier privé à Morlaix ou dans les centres bourgs des communes : conseils en matière de sécurisation financière et juridique du projet apportés par l'ADIL du Finistère, évaluation de l'état du logement, conseils techniques par SOLIHA.
En complément, Morlaix Communauté verse une aide financière de 5 000 € aux ménages accédant à la propriété (non réservé aux primo-accédants).
Pour plus de renseignements, ***contactez l'ADIL au 02.98.46.37.38.***

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45
SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89
Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn) et affichage en pharmacie
Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL : 02.98.72.86.74
Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS : 02.98.72.80.26
ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08
EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49
Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE BEC : 02.98.72.92.32
Diététicienne Céline ASSELIN : 06.46.62.30.83
Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL : 06.50.20.56.15
Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL : 02.98.99.93.37
Orthophonistes Marie BOURVEN : 06.89.67.01.18 ***et Marion LAINÉ :*** 06.89.66.47.15
Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN - DAGORNE - CUEFF : 02.98.72.88.63
La Poste : 36 31
Service Eau et Assainissement Morlaix Communauté : 0806 090 010
EDF dépannage clients : 09 726 750 29
Orange dépannage clients : 3900

L'agenda

Chaque mardi après-midi
Permanences :
Gwen BELLEC,
Agent Maison France Service
Contact : 07.87.73.52.61
Stéphane PELOT,
Conseiller numérique
Contact : 06.13.18.21.79
sur rendez-vous, en Mairie

Du 2 au 24 Avril, de 11h à 18h30
Biennale internationale Breizh Aquarelle
Halles - Entrée gratuite
(Voir page 4)

Samedi 2 Avril, de 9h à 12h
Permanence d'Édouard TROLES
Adjoint au Maire - Mairie

Dimanche 3 Avril, à 14h
Loto par Guic'Anim - Salle Plijadur
(Voir page 6)

Lundi 4 Avril, de 8h30 à 13h
Marché hebdomadaire

Mardi 5 Avril, de 9h à 12h
Permanence d'André INIZAN,
Assistant social, sur rendez-vous au 02.98.88.99.90
Mairie

Jeudi 7 Avril, à 18h
Conseil Municipal
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

Samedi 9 Avril, de 9h à 12h
Permanence d'Éric CLOAREC
Maire - Mairie

Dimanche 10 Avril, de 8h à 19h
Premier tour de scrutin
Élections présidentielles
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker
(voir page 7)

Lundi 11 Avril, de 8h30 à 13h
Marché hebdomadaire

Mardi 12 Avril, de 15h à 16h
L'heure du conte « Pâques »
Bibliothèque (Voir page 4)

Samedi 16 Avril, de 9h à 12h
Permanence de Christiane DUGAY
Adjointe au Maire - Mairie

Lundi 18 Avril, de 8h30 à 13h
Marché hebdomadaire

Samedi 23 Avril, de 9h à 12h
Permanence d'Éric LE SCANFF
Adjoint au Maire - Mairie

Dimanche 24 Avril, de 8h à 19h
Second tour de scrutin
Élections présidentielles
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker
(voir page 7)

MAIRIE DE GUERLESQUIN
1er Avril 2022 - N°28

Place Martray - 29650 GUERLESQUIN
Tél : 02.98.72.81.79
Courriel : mairie@guerlesquin.bzh
Site : www.guerlesquin.bzh

Edition et production : Mairie de Guerlesquin
Directeur de la publication :
Éric CLOAREC, Maire
Dépôt légal : 7 Juillet 2020